



**Handwerkskammer  
Trier**



**CHAMBRE  
DES METIERS  
Luxembourg**



**Handwerkskammer  
des Saarlandes**

**« Situation conjoncturelle de l'Artisanat dans la Grande Région  
au printemps 2010 »**

**Rapport des Chambres des Métiers de  
Sarre  
Luxembourg  
Metz  
Trèves**

## **Sommaire**

1. Aperçu de la situation du secteur artisanal dans la Grande Région .....	3
2. Evolution conjoncturelle de l'Artisanat au printemps 2010.....	5
2.1 L'évolution conjoncturelle par région .....	5
2.1.1 Rapport de la Chambre des Métiers de la Sarre .....	5
2.1.2 Rapport de la Chambre des Métiers du Luxembourg .....	6
2.1.3 Rapport de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle .	8
2.1.4 Rapport de la Chambre des Métiers de Trèves .....	10
3. Recommandations politico-économiques .....	11

## 1. Aperçu de la situation du secteur artisanal dans la Grande Région

L'artisanat est l'un des principaux secteurs économiques de la Grande Région.

Il regroupe quelque 165.000 petites et moyennes entreprises qui constituent le cœur de l'économie de la Grande Région. Il emploie presque 780.000 salariés; environ 48.000 apprentis reçoivent une formation qualifiée dans les entreprises artisanales de la Grande Région.

Le nombre d'entreprises artisanales établies dans la Grande Région a progressé de 5,6% depuis 2005. Les effectifs employés dans ce secteur ont également enregistré une évolution positive (3,6%). Le nombre d'apprentis en formation dans l'artisanat a connu une progression de 2,4%.

Le secteur de l'Artisanat n'a malheureusement pas échappé à la crise de 2008. Si le nombre d'entreprises artisanales est resté stable en 2009 (il a connu une légère progression d'environ 0,1%), un léger recul des effectifs a été enregistré dans la Grande Région, tant chez les employés (-1,6%) que chez les apprentis (-2,6%).

### Secteur artisanal implanté dans la Grande Région

GRANDE REGION	2005	2008	2009	Δ 2005-2009 (%)	Δ 2008-2009 (%)
Entreprises artisanales GR	156.975	165.609	165.783	5,6%	0,1%
Employés GR	753.431	792.906	780.596	3,6%	-1,6%
Apprentis GR	45.703	49.496	48.202	5,5%	-2,6%

### Secteur artisanal implanté dans les districts relevant des Chambres des Métiers de Sarre, Trèves, Luxembourg et Moselle

SARRE	2005	2008	2009	Δ 2005-2009 (%)	Δ 2008-2009 (%)
Entreprises artisanales	11.155	11.569	11.694	4,8%	1,1%
Employés	73.000	73.000	70.000	-4,1%	-4,1%
Apprentis	7.026	7.171	6.995	-0,4%	-2,5%
TREVES	2005	2008	2009	Δ 2005-2009 (%)	Δ 2008-2009 (%)
Entreprises artisanales	6.408	6.874	6.944	8,4%	1,0%
Employés	42.100	42.440	42.500	1,0%	0,1% <sup>(1)</sup>
Apprentis	4.350	4.439	4.312	-0,9%	-2,9%

LUXEMBOURG	2005	2008	2009	Δ 2005-2009 (%)	Δ 2008-2009 (%)
Entreprises artisanales	4.258	5.058	5.317	24,9%	5,1%
Employés	55.255	64.970	66.986	21,2%	3,1%
Apprentis	1.409	1.601	1.647	13,6%	2,8%
MOSELLE	2005	2008	2009	Δ 2005-2009 (%)	Δ 2008-2009 (%)
Entreprises artisanales	12.245	14.982	14.386	17,5%	-4,0%
Employés	72.312	81.350	75.000	3,7%	-7,8%
Apprentis	1.474	3.757	3.100	-- <sup>(2)</sup>	-- <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Evaluation

<sup>(2)</sup> 2007 : Modification de la base de calcul

Force est de constater une évolution positive du nombre d'entreprises ainsi que des effectifs (employés et apprentis) sur une période prolongée (2005-2009) dans la plupart des districts relevant des chambres des métiers, à l'exception de la Sarre, où le nombre d'employés (-4,1%) et d'apprentis (-0,4%) a reculé, et de Trèves, où une baisse du nombre d'apprentis a été observée (-0,9%). Il est à souligner que les taux de progression dans le secteur artisanal sont significatifs dans les quatre districts relevant des chambres des métiers. Les trois indicateurs révèlent des taux de progression particulièrement élevés au Luxembourg et en Moselle.

En revanche, la comparaison des résultats entre 2008 et 2009 laisse entrevoir les effets de la crise: au cours de cette période, les employés ont vu leur nombre baisser en Sarre (-4,1%) et en Moselle (-7,8%); une tendance au déclin du nombre d'entreprises artisanales a par ailleurs été enregistrée en Moselle (-4,0%). Les entreprises artisanales de Trèves, de Sarre et du Luxembourg ont maintenu quant à elles une évolution dynamique malgré la crise. Si le nombre d'employés au Luxembourg a nettement augmenté en 2009 (3,1%), seule une légère progression a été observée à Trèves (0,1%).

Les entreprises artisanales en général, et le secteur artisanal implanté dans la Grande Région et impacté par de nombreux courants culturels en particulier, se démarquent d'autres secteurs économiques de par la diversité de leurs activités et de par leur proximité des marchés locaux et régionaux. Ces caractéristiques seront certainement déterminantes pour l'évolution future de ce secteur, eu égard à l'intégration économique et politique qui se poursuit dans la Grande Région. Le développement progressif de marchés régionaux et transnationaux potentiels, issus de l'intégration économique, ne peuvent présenter que des avantages pour l'artisanat, à condition que les entreprises s'adaptent aux nouvelles tendances et tirent profit de leurs atouts, notamment au niveau de l'innovation.

## **2. Evolution conjoncturelle de l'Artisanat au printemps 2010**

### **2.1 L'évolution conjoncturelle par région**

#### **2.1.1 Rapport de la Chambre des Métiers de la Sarre**

Cette année se montre bien plus clémente dans le secteur artisanal de la Sarre qu'au printemps de l'année précédente. La situation des affaires évaluée au premier trimestre 2010 révèle une amélioration sensible par rapport à l'année dernière. 69% des entreprises sondées qualifient l'évolution de leurs activités de bonne ou de satisfaisante. Le secteur affiche en ce printemps un dynamisme positif par rapport aux années précédentes. Ce sondage traduit sans nul doute le soulagement des entreprises de constater que les retombées de la crise ont été moins sévères que ce qu'elles craignaient initialement. Seuls 31% des entrepreneurs ont déploré une évolution insatisfaisante de leurs affaires (contre 54% au printemps 2009).

L'analyse des facteurs « durs » tels que le chiffre d'affaires et la situation des commandes montre que les effets de la récession se faisaient encore sentir au premier trimestre 2010. Toutefois, le sondage révèle dans ce domaine des résultats meilleurs qu'au cours de la période 2002-2006: 46% des entrepreneurs ont annoncé une baisse de leur chiffre d'affaires. En revanche, seuls 15% (printemps 2009: 14%) ont bénéficié d'une hausse de leurs ventes. 54% des entreprises au total (contre 45% au printemps 2009) ont fait état d'une hausse ou tout au moins d'un maintien de leur chiffre d'affaires. Le solde négatif de cet indicateur a par conséquent été sensiblement réduit par rapport au même trimestre de l'année précédente. Concernant la situation des commandes, force est également de constater un ralentissement de la tendance négative. Bien que la demande en produits et services artisanaux ait reculé par rapport au trimestre précédent et que 42% des entreprises aient enregistré une baisse de leurs commandes (printemps 2009: 50%), elles sont plus nombreuses que l'année dernière à afficher une hausse ou tout au moins un maintien de leurs commandes par rapport au dernier trimestre 2009 (58% contre 50% au printemps 2009). Le niveau moyen des carnets de commande a légèrement augmenté pour s'élever aujourd'hui à 6,3 semaines. Le taux d'utilisation des capacités de production a également enregistré une légère hausse. Il a atteint une moyenne de 69% (printemps 2009: 66%). 14% des entreprises interrogées (contre 8% au printemps 2009) ont affiché un taux d'utilisation de leurs capacités supérieur à 90%. En raison de leurs carnets de commandes dégarnis, 17% des entreprises n'ont pu utiliser que la moitié tout au plus de leurs capacités de production; elles étaient encore un quart dans cette situation au printemps 2009.

Si le nombre d'employés a été revu à la baisse, il concerne beaucoup moins d'entreprises que l'année précédente. 16% des entreprises sondées (printemps 2009: 23%) ont été contraintes de réduire leur personnel tandis que 6% d'entre elles (printemps 2009: 5%) ont embauché de la main d'œuvre supplémentaire. Elles ont en grande majorité maintenu leurs effectifs.

La stabilisation conjoncturelle se reflète dans l'indice du climat des affaires de la Chambre des Métiers, lequel est l'expression de la situation des affaires à un moment donné ainsi que des attentes des entreprises. L'indice du climat s'est de nouveau amélioré par rapport à l'automne de l'année précédente. Établi actuellement à 75 points, il a connu une progression de 17 points par rapport au printemps précédent. Les attentes très positives des entreprises jouent à cet égard un rôle déterminant.

Les entreprises envisagent les mois à venir avec optimisme. Telle est tout au moins la tendance qui se dégage d'un bon nombre de facteurs d'attente mous et durs, lesquels affichent un solde positif. Interrogés sur l'évolution de leurs affaires au cours des mois à

venir, 31% des entreprises (printemps 2009: 25%) tablent sur une amélioration et 49% sur un maintien de leurs activités. Plus que 19% des entreprises sondées misent sur une dégradation de leur situation, un résultat de 12 points inférieur par rapport au printemps de l'année dernière.

Le secteur se montre également optimiste quant à l'estimation de l'évolution future du chiffre d'affaires et du carnet de commandes. 32% des entreprises s'attendent à une augmentation de leur chiffre d'affaires (printemps 2009: 25 %) alors qu'elles ne sont plus que 21% (printemps 2009: 31 %) à compter sur une tendance inverse. Une légère amélioration des rentrées de commandes est également escomptée. 28% des entreprises (printemps 2009: 25%) espèrent remplir leurs carnets de commande tandis qu'un quart (contre 31% au printemps 2009) redoute un ralentissement de la demande.

Considérant ces attentes positives ainsi que les mesures d'adaptation du personnel prises en 2009, on peut s'attendre à ce que l'évolution de l'emploi reste stable au cours des mois à venir. 92% des entreprises au total (contre 85% au printemps 2009) entendent maintenir leurs effectifs, voire même les augmenter. Elles ne sont plus que 8% (printemps 2009: 16%) à envisager des licenciements.

Le climat s'est sensiblement amélioré par rapport au printemps 2009 dans presque tous les secteurs d'activité de l'artisanat. Les sous-traitants sont toujours les premiers à ressentir les effets de la crise. Leurs activités ont été marquées par une baisse des commandes et des ventes. Les secteurs du gros œuvre et du second œuvre jugent la situation de leurs affaires plus clémente, bien que les effets de la récession et la rude période hivernale aient pesé sur leurs activités. Le secteur du second œuvre a particulièrement profité des paquets de mesures conjoncturelles lancés par les pouvoirs publics, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique des bâtiments. Si l'atmosphère au sein du secteur de l'artisanat automobile était encore relativement détendue, les entreprises ont tout de même annoncé un recul de leurs commandes et de leur chiffre d'affaires. Les secteurs de l'alimentation et des services aux personnes, lesquels dépendent fortement de la consommation privée, ont constaté une amélioration de leurs activités par rapport à la même période de l'année précédente. Malgré une baisse de ses ventes, le secteur de la santé voit lui aussi la situation de ses affaires d'un meilleur œil qu'au cours des années précédentes.

### **2.1.2 Rapport de la Chambre des Métiers du Luxembourg**

L'année 2009 au sein du secteur luxembourgeois de l'Artisanat est marquée par les retombées de la crise économique. Presque toutes les filières ont vu leur activité reculer dès la fin de l'exercice 2008. Le ralentissement conjoncturel se fait en revanche sentir depuis le milieu de l'année 2007 dans le secteur du bâtiment.

Une légère reprise se dessine toutefois au cours du second trimestre. Les secteurs de la Mode-Santé-Hygiène, du bâtiment et de l'imprimerie semblent ainsi avoir (provisoirement) atteint leur point le plus bas lors du dernier trimestre 2009, alors que la filière mécanique avait connu le même sort dès le troisième trimestre.

La branche alimentaire semble moins pâtir de la crise que les autres secteurs de l'artisanat. Le recul de son activité enregistré au cours du 1<sup>er</sup> semestre a eu un impact moins important que dans les autres filières. Par ailleurs, le secteur a bénéficié d'une accalmie au cours des six derniers mois de l'année 2009.

Les tendances mentionnées précédemment se poursuivent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Les perspectives pour le trimestre suivant sont identiques.

Il semble toutefois prématuré de tabler sur une reprise économique solide, et ce pour plusieurs raisons:

- Le gouvernement avait adopté, au début du mois de mars 2009, un paquet de mesures conjoncturelles visant à modérer les effets négatifs de la crise sur l'économie locale. Hors, bon nombre de ces mesures expirent à la fin de l'année 2010.
- Le gouvernement devra cette année mettre au points un paquet d'économies visant à redresser les finances publiques. Hormis les effets psychologiques sur les ménages contraints d'épargner plutôt que de consommer ou d'investir, les mesures prévues vont entraîner une réduction du pouvoir d'achat. Un recul des investissements publics est par ailleurs inévitable.
- Les effets d'un marasme conjoncturel touchent le secteur du bâtiment avec un certain décalage temporel. Le volume des travaux de 2009 relève ainsi de projets planifiés et adoptés avant la crise.
- Il est à redouter que l'essor économique général se fasse attendre, d'autant plus que le Luxembourg n'est pas certain, au regard des fortes mutations du paysage structurel, de pouvoir atteindre de nouveau les taux de croissance qu'il affichait jadis.

Les effectifs dans le secteur du bâtiment ont été réduits de 1,5% en 2009. Les entreprises ont réagi dans un premier temps à la morosité de la conjoncture en diminuant le volume des heures supplémentaires et en réduisant le personnel intérimaire. L'enquête menée par la Chambre des Métiers révèle que les autres groupes, à l'exception du secteur alimentaire, ont connu une évolution similaire marquée par une légère réduction des effectifs.

Comme l'illustre l'exemple du secteur du bâtiment, il est difficile d'établir une prévision sur le développement futur de l'Artisanat.

Le volume de construction autorisé a été réduit de 12% en 2009. La tendance à la baisse se fait sentir dans les deux segments du marché: dans le secteur résidentiel (-9%) et dans le secteur non résidentiel (-14%).

En revanche, le volume des prêts immobiliers récemment accordés a augmenté de 7%.

Entre 2005 et 2008, le niveau des carnets de commande est passé de 5,8 à 4,8 mois. Au cours de l'année 2009, cette tendance s'est maintenue, tandis que les carnets de commande n'étaient remplis que pendant une période moyenne de 4,5 mois.

### 2.1.3 Rapport de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

#### Données générales

L'activité économique s'est fortement repliée en 2009 dans un contexte de crise économique mondiale. La production peine à décoller et l'activité des services marchands s'est sensiblement contractée. Le taux d'utilisation des capacités de production reste bas. Malgré une demande orientée plus favorablement en fin d'année, les carnets de commande ont un niveau jugé insuffisant. Pour ce qui concerne plus particulièrement l'Artisanat, le secteur du bâtiment affiche une baisse de d'activité de l'ordre de 7%. Cette baisse est la plus marquée dans le secteur du neuf. Dans le secteur de la fabrication, le repli est de l'ordre 9% mais reste cependant moins marqué que dans le secteur industriel où le repli est 15%. Pour les services, la baisse est de 4%. Enfin pour le secteur de l'alimentation, la baisse est de l'ordre de 2,5%.

En moyenne, il ressort des entreprises artisanales interrogées:

- 27% déclarent un chiffre d'affaires en hausse
- 20% déclarent un chiffre d'affaires en baisse

La Lorraine a atteint un niveau de destructions d'emploi record sur un an dans le secteur marchand avec -5,4% des emplois (-28.700 emplois), qui place la Région Lorraine en tête des régions. Le nombre de chômeurs d'une durée de 1 à 2 ans a augmenté de 45,6% en un an. Le recours au personnel intérimaire s'est nettement réduit du fait de l'affaiblissement de l'activité économique. L'emploi intérimaire est passé de plus de 21.000 en août 2008 à 14 576 fin août 2009. Sur un an, le recul est de -32% en Lorraine (-20% en France). On note sur la Lorraine 5 zones d'emploi dont la progression du nombre de demandeurs d'emplois a dépassé les +50% depuis juin 2008.

Pour la Moselle, cette progression du nombre de demandeurs d'emploi par zone d'emploi est la suivante:

Metz +44,7%, Bassin Houiller +47,5%, Sarreguemines +49,8%, Sarrebourg +53,9%, Thionville +54,5%.

A la fin du second trimestre 2009, le taux de chômage est de 9,1% pour la France métropolitaine et de 9,9% pour la Lorraine. Il s'établit à un peu plus de 10% de la population active en Moselle. L'Artisanat, grâce à un niveau d'activités moins dégradé que dans les autres secteurs, a réussi à maintenir globalement le niveau de ses emplois alors que dans le même temps les secteurs industriels réduisaient leurs effectifs.

En moyenne, il ressort des entreprises artisanales interrogées une velléité d'embauche pour 20% d'entre elles alors qu'elles ne sont que 2% à envisager une réduction d'effectif.

Au total, le solde net (prévisions d'embauches moins prévisions de licenciements sur l'année 2010) s'établit à environ 3000 postes pour l'ensemble des activités artisanales.

Après plusieurs années de recul puis une progression en 2008, les investissements ont accusé un net fléchissement de 35%.

Quelque soit la taille de l'entreprise, les investissements se sont repliés durant l'année passée. Globalement, les diminutions ont été deux fois plus importantes dans les très grandes unités (plus de 500 salariés) que dans les très petites (inférieures à 50). Dans la construction, le recul est le plus sensible dans les filières du gros œuvre et des travaux publics. C'est dans le secteur des services que l'on relève un recul de l'investissement le moins prononcé. Il est à noter une amélioration régulière tout au long de l'année du

niveau de projet d'investissement signe d'une reprise de confiance progressive. Malgré tout, la prudence reste de mise dans ce domaine directement impacté par l'accès au crédit et la reprise de la demande.

Au total, les prévisions d'investissements pour 2010 s'établissent par estimation à environ 300 millions d'euros.

Contrairement aux années précédentes et compte tenu du contexte de récession, le renchérissement des approvisionnements a été stoppé même si quelques augmentations de prix des matières premières ont pu être observées. Des baisses de tarifs de vente ont souvent dû être appliquées dans un environnement très concurrentiel ayant conduit à une dégradation de la rentabilité.

Les marges d'exploitation se sont au mieux stabilisées mais le plus souvent dégradées. Les situations de trésoreries restent difficiles même si leurs dégradations diminuent. Dans la construction, on observe une nouvelle évolution à la baisse du prix des devis. Les situations financières difficiles trouvent leurs origines dans les replis d'activités mais aussi dans l'épuisement des réserves de trésorerie.

En moyenne, il ressort que 10% des entreprises artisanales interrogées déclarent connaître des difficultés de trésorerie.

La création d'entreprise progresse de 82,4% en Lorraine en 2009 par rapport à 2008, contre 72,1% nationalement. Ces évolutions fortes reflètent en grande partie l'engouement provoqué par la mise en place du nouveau statut d'auto-entrepreneur qui permet, depuis le 1er janvier 2009, aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de développer une activité à titre principal ou complémentaire, avec des démarches simplifiées. Il faut noter qu'en dehors des auto-entrepreneurs, les créations baissent dans presque tous les secteurs.

Pour l'Artisanat en Moselle, les créations totales (y compris les auto-entrepreneurs) progressent de 84% mais baissent de près de 20% hors auto-entrepreneurs.

### **Perspectives générales**

Au travers des enquêtes nationales de conjoncture et des premières observations réalisées en 2010, l'économie apparaît globalement convalescente. Toutefois, les opinions marquent nettement une tendance positive en ce qui concerne l'activité. L'activité devrait être stimulée par une demande qui semble redémarrer.

Les programmes d'investissement continueraient leurs mouvements de redressement entamé au dernier trimestre 2009. Toutefois ce contexte positif ne profiterait pas immédiatement à l'emploi. Les premières répercussions positives dans ce domaine concerneraient le travail temporaire et une consolidation d'une certaine stabilisation des effectifs. La situation financière resterait tendue et particulièrement au niveau des trésoreries toujours exsangues. Globalement, les entrepreneurs envisagent une véritable reprise, au mieux au cours du deuxième semestre 2010 mais plutôt en 2011.

### 2.1.4 Rapport de la Chambre des Métiers de Trèves

La crise conjoncturelle se fait encore nettement sentir dans le secteur régional de l'artisanat. Selon les derniers résultats de l'enquête conjoncturelle menée par la Chambre des Métiers de Trèves, seules 58,9% des entreprises interrogées qualifient la situation de leurs affaires de bonne ou satisfaisante. Elles étaient encore 63,1% l'année précédente et même 84,2% à l'automne de l'année précédente.

Le secteur du bâtiment a connu un début d'année 2010 en demi-teinte dû à la longue période hivernale et à la faiblesse des commandes. Alors que le volume des demandes dans le domaine de la rénovation et les investissements publics dans la filière des travaux publics ont stimulé la conjoncture en automne, la construction de bâtiments privés et industriels s'est maintenue à un faible niveau. Un peu plus de la moitié seulement des entreprises sondées (55%) jugent la situation actuelle de leurs affaires bonne ou satisfaisante. Les attentes des entrepreneurs en ce qui concerne les trois prochains mois reflètent le climat général et sont également très mitigées. Toutefois, bien que 30% environ des entreprises interrogées aient annoncé un taux d'utilisation des capacités d'au moins 70%, le volume moyen des commandes a augmenté pour atteindre 9,7 semaines (année précédente: 6,6 semaines). Ces résultats concordent avec le fait que la longue période hivernale a contraint certains secteurs à repousser leurs commandes, lesquelles se sont ainsi accumulées au cours des derniers mois.

Les entreprises du second œuvre ont-elles aussi subi des pertes. Après une légère reprise en automne 2009, favorisée par une politique d'encouragement à la construction efficiente sur le plan énergétique et par le bonus fiscal octroyé aux activités artisanales, la situation actuelle des affaires n'est qualifiée de bonne ou satisfaisante que par 55,8 % des entreprises interrogées (année précédente: 70%). Cette situation reflète l'évolution du secteur dans lequel l'utilisation moyenne des capacités d'exploitation est passée de plus de 70% à 48,8% tandis que le volume moyen des commandes exprimé en semaines a connu une progression conséquente, passant de 2,6 à 8,8 semaines.

Les difficultés subsistent dans le secteur des métiers artisanaux de l'industrie. Tant qu'aucune tendance notable à la hausse ne sera observée au sein de l'industrie d'exportation, ce secteur ne pourra se contenter que de progressions mineures. Les carnets de commandes ne sont remplis que pour une période de 6,8 semaines, un résultat qui n'a augmenté que de manière insignifiante par rapport à l'année précédente (6,6 semaines).

57,1% des entreprises relevant du secteur automobile bénéficient d'une évolution positive de leur activité. Suite à l'expiration de la prime environnementale, leur nombre a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (52,2%). Toutefois, les petits garages indépendants ont toujours des difficultés à s'imposer sur le marché face aux grands distributeurs, lesquels ont été en mesure de fidéliser la clientèle par la vente de voitures neuves. S'ajoute à ces difficultés une guerre des prix impitoyable – près de 50% des entreprises interrogées dénoncent une augmentation des prix à l'achat alors que les prix de vente sont restés relativement stables.

Avec 64,3% d'avis positifs, le secteur de l'alimentation bénéficie d'un climat clément par rapport à l'année précédente (35,7%). L'achat dans les magasins discount semble être une tendance révolue.

La plus grande part des entreprises interrogées, tous secteurs confondus, annonce une baisse de leur chiffre d'affaire par rapport au trimestre précédent. Une stabilisation, voire une baisse des prix de vente a été généralement constatée en même temps qu'une tendance à la hausse des prix d'achat.

Une régression de l'emploi a été observée au printemps. Alors que 9,5% des entreprises interrogées ont augmenté leurs effectifs par rapport au trimestre précédent, elles ont été 21,3% à licencier du personnel. Cependant, les perspectives sont plus optimistes pour les mois suivants: au cours du prochain trimestre, les entreprises sont moins nombreuses à prévoir des licenciements (13,3%) et plus nombreuses à envisager de nouvelles embauches (10,9%).

74,7% de l'ensemble des entreprises interrogées ont retrouvé leur optimisme quant à l'avenir de la situation de leurs affaires. Nombre d'entreprises sont sur le point de s'élanter et s'attendent à une reprise de la conjoncture.

### **3. Recommandations politico-économiques**

Les analyses des différentes composantes régionales révèlent une reprise progressive de l'économie. Toutefois, les bases de cette relance demeurent encore fragiles et la crise de l'euro a fait émerger de nouvelles menaces, notamment des risques d'inflation et une perte du pouvoir d'achat.

La dette publique est devenue l'un des thèmes majeurs du débat économique. Les Chambres des Métiers saluent l'effort général d'assainissement entrepris par les gouvernements. Elles encouragent par principe les mesures d'économie budgétaire engagées. Les Chambres des Métiers préconisent à cet égard de ne pas appliquer les mesures d'économie dans le domaine des investissements d'avenir (par ex: l'éducation et les infrastructures).

Dans le cadre du programme d'assainissement budgétaire, un débat général est engagé sur la décision d'augmenter les impôts ainsi que d'autres droits d'Etat tels que les cotisations sociales. Les Chambres des Métiers s'opposent à toute mesure d'augmentation des impôts et des taxes qui, selon elles, conduiraient à un affaiblissement considérable de la demande. La stimulation de la demande reste une condition essentielle pour que les petites et moyennes entreprises puissent surmonter la crise et maintenir leurs emplois et leurs postes de formation.

Dans le contexte de la politique économique, les Chambres des Métiers évoquent depuis longtemps la nécessité de supprimer les obstacles administratifs nationaux et transfrontaliers. Les services d'assistance pour les organisations publiques pèsent d'autant plus sur les petites et moyennes entreprises relevant du secteur de l'artisanat et tout particulièrement sur les entreprises de la Grande Région exerçant des activités au-delà des frontières. Bien que la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux soit réglementée par le Traité européen, le commerce transfrontalier est compromis dans la pratique par de multiples contraintes et entraves administratives. Les Chambres des Métiers de la Grande Région exige que soient rapidement supprimés les obstacles administratifs et que les entreprises soient libérées de la jungle bureaucratique.

Les Chambres des Métiers voient dans la politique de l'énergie et de l'environnement un élément important de la politique économique. Le secteur artisanal occupe une position clé dans la mise en œuvre de telles mesures. Les entreprises artisanales sont les interlocuteurs privilégiés vers lesquels les consommateurs, au même titre que les entreprises et l'Etat, se tournent lorsqu'il s'agit de traiter des thèmes inhérents aux économies d'énergie, à l'emploi de matériaux de construction écologiques ou à la gestion de vieux matériaux polluants. Les Chambres des Métiers voient ici un marché d'avenir à

fort potentiel pour l'Artisanat. Le secteur artisanal est conscient de l'importance du rôle qu'il remplit dans la promotion de l'efficacité énergétique et de la production écologique.

L'innovation et le transfert technologique sont également un secteur prioritaire pour l'Artisanat. Il importe d'exploiter la totalité du potentiel d'innovation dans les entreprises en bénéficiant du concours des établissements d'enseignement supérieur. Les Chambres des Métiers se donnent pour mission de renforcer les échanges entre le secteur de l'artisanat et celui de la recherche, afin de mettre à profit le savoir-faire universitaire au sein des entreprises. Cela implique en contrepartie une intégration renforcée des compétences artisanales dans le milieu universitaire.

Le grand chantier de la politique de formation scolaire et professionnelle dans la Grande Région n'avance qu'à pas de fourmi. Des efforts sont déployés depuis longue date pour harmoniser les formations et les diplômes. Même si les progrès réalisés sont minimes, il est indispensable de continuer à unir nos efforts pour atteindre de nouveaux objectifs. Il est par conséquent primordial que les connaissances économiques fondamentales fassent partie intégrante des programmes d'enseignement général. Dans un espace frontalier tel que la Grande Région, il est également d'autant plus important de promouvoir les compétences linguistiques. La maîtrise parfaite du français et de l'allemand doit devenir une évidence.

La politique des transports au sein de la Grande Région se doit d'avancer. Le principal mode de transport utilisé est et restera la route. Les infrastructures routières dans la Grande Région présentent actuellement un certain nombre de déficits qui risquent de s'accroître dans le futur et paralyseront le trafic si aucune action n'est engagée dans le domaine de la politique des transports. Les chambres des métiers préconisent des mesures en vue d'éliminer ces lacunes.

Concernant la planification régionale et la gestion des zones d'activité économiques, les Chambres des Métiers se félicitent que les autorités compétentes des composantes régionales aient renforcé leur coopération afin de prendre en considération les besoins d'espace des entreprises. Il est dans ce contexte essentiel de répondre aux attentes particulières du secteur artisanal. Le prix et l'accessibilité des surfaces commerciales ne constituent pas les seuls facteurs déterminants; les entreprises artisanales ont également des exigences particulières qu'il convient de prendre en compte, notamment en ce qui concerne la taille des terrains et le parcellement des zones.

Les Chambres des Métiers de Metz, Luxembourg, de la Sarre et de Trèves sont convaincues que, avec l'aide des mesures efficaces à court terme prévues dans les programmes conjoncturels ainsi que des outils d'amélioration à moyen et long terme des conditions structurelles, les petites et moyennes entreprises de la Grande Région sortiront renforcées de la crise.